

AMENDEMENT

N° 000194

*Groupe Radical, Citoyen, Démocrate et Ecologiste
Groupe Europe Ecologie – Les Verts & Apparentés
Groupe Socialiste et Républicain & Apparentés
Groupe Front de Gauche, Parti communiste français,
Ensemble, République et socialisme*

Séance plénière du 23 au 26 janvier 2017

Projet de Budget 2017

Amendement présenté par le groupe RCDE

Titre II : Dispositions relatives aux charges

Annexe 12 – Action sociale, santé et famille

Fonctionnement

Chapitre 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Sous fonction 13 - Formations sanitaires et sociales

Programme « Mesures diverses »

Action « Lutte contre les discriminations »

L'action «Lutte contre les discriminations» est abondée de 0,145M€ en AE et 0,145M€ en CP.

Cet amendement est gagé sur le chapitre 930 « Services Généraux », sous-fonction 02 «Administration générale», code fonctionnel 0202 « Autres moyens généraux »

Exposé des motifs :

Le présent amendement tend à maintenir le financement de modules de formations des personnels du secteur sanitaire et social aux actions de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et à la lutte contre le VIH.

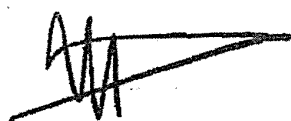
En effet, mieux formé sur ces enjeux cruciaux de société, ils participent pleinement au signalement et l'accompagnement des personnes victimes de violences et de discriminations.

Eddie AIT

Mounir SATOURI

Carlos DA SILVA

Céline MALAISE



Carlos Da Silva

